



ᓄᓇᓅᓯ ᐃᓃᓃᓃᓃᓃᓃᓃᓃᓃ  
2007 ᐃᓃᓃᓃᓃᓃᓃᓃᓃᓃ

NUNAVUT COURT OF JUSTICE  
2007 ANNUAL REPORT

COUR DE JUSTICE DU NUNAVUT  
RAPPORT ANNUEL 2007



ᐱᑦᑭᑭᑦᑭᑦ ᐅᑦᑭᑭᑦ ᑕᑦᑭᑭᑦᑭᑦ ᐅᑦᑭᑭᑦ ᐅᑦᑭᑭᑦᑭᑦ ᐅᑦᑭᑭᑦᑭᑦ  
<http://www.nunavutcourtofjustice.ca/>

The Annual Report is also available on the Nunavut Court of Justice Website,  
<http://www.nunavutcourtofjustice.ca/>

Le rapport annuel est aussi disponible au site Web de la Cour de justice du  
Nunavut à l'adresse <http://www.nunavutcourtofjustice.ca/>

**ANNUAL REPORT 2007**  
**Table of Contents**

<b>Title</b>	<b>Page</b>
Introduction.....	2
Dedication .....	3-5
Nunavut Court of Justice:	
(A) Court Services Division Staff.....	6-8
(B) Law Students.....	9
(C) Deputy Judges.....	9-10
(D) NCJ - JP Program .....	10-13
(E) NCJ – Civil Registry .....	13-14
(F) Court of Appeal of Nunavut.....	14
(G) NCJ – Criminal Registry .....	14-16
(H) Small Claims Mediation.....	17
(I) <i>Family Abuse Intervention Act</i> .....	17-18
Law Library .....	18
Family Support Office:	
(A) Maintenance Enforcement Program .....	19
(B) Mediation .....	19-21
Mental Health Issues and the Court:	
(A) Mental Health Symposium .....	21
(B) Mental Health Diploma Program .....	22
Conclusion.....	23

## INTRODUCTION

Every year provides new opportunities and new challenges in the life of a Court, particularly a young Court. 2007 was a year with lots of work and travel. The final implementation of Small Claims Rules and supporting material was the combination of a consultative and creative process with hopefully effective solutions for the early settlement of many claims.

Presently the desperate requirement of additional judicial resources limits the time available to invest in creative ideas and programs, assistance with staff and JP training, and judicial involvement in national and international educational seminars as participants or leaders.

Nunavut has many stories to tell and lessons that others can learn from. Unfortunately there is little time to tell the stories or relate our strengths.

## DEDICATION

### **Join the staff of the Nunavut Court of Justice and adventures await you!**

We have the finest staff of any Court in Canada. We have a group of enthusiastic and dedicated young people working and travelling regularly with the Court, often without complaint in spite of very challenging circumstances. The *2007 Annual Report* is dedicated to our amazing young clerks and will illustrate many of the challenges they encounter on circuit. Our clerks travel from Kugluktuk in the far northwest of Canada to Sanikiluaq at the southern end of Hudson Bay.

They sometimes travel week after week when staff shortages occur. They travel without complaint and are always ready to work with a smile and a computer. A travelling clerk's week usually begins on Monday morning when they stop at the Courthouse to pick up two cases of translation equipment, one very large and heavy box of files, often a screen for a child witness, a computer, a printer and their own luggage. Off they go to the airport. Hopefully the planes will leave on time and Court will start when scheduled upon their arrival. But often things do not go the way they were meant to go.

Here are just a few of the obstacles that clerks manage to handle as they fly from place to place providing real access to justice to Nunavummiut:

- ⇒ a 10 day blizzard when Court was in Arctic Bay – that is the record. There are many blizzards that last less than 10 days that cause grief to the schedule of the travelling Court.
- ⇒ Court adjourned “pending electricity”.
- ⇒ Court conducted by Coleman lanterns (thank goodness for Court reporters who are pen writers).
- ⇒ pushing airplanes out of boggy areas on the runway after landing or before take-off.
- ⇒ sharing sleeping quarters with all kinds of different people and sleeping in all kinds of different rooms.
- ⇒ not only no power but the water and sewage in the hotel or community hall is frozen – hiking to the Northern Store to use the facilities.
- ⇒ sitting at the airport waiting for visibility to clear so the plane can take off.
- ⇒ lawyers arriving safely for circuit in a community, the court staff arriving safely but the Judge and the Court reporter who were to arrive from other places did not make it at all - JP Court saved the day.
- ⇒ daily ambient temperatures of -45 and a wind chill of -55 day after day and week after week.

⇒ flying on a small plane with no washroom for three or four hours after drinking too much coffee.

The judges salute these young people, their ability to cope under adverse circumstances, their patience, and particularly their sense of humour.

Justice B.A. Browne  
Senior Judge



**NUNAVUT COURT OF JUSTICE &  
COURT SERVICES DIVISION STAFF**  
(as of Dec. 31, 2007)

**JUDICIARY STAFF**

Nunavut Court of Justice Judges  
Chief Justice

The Honourable Beverley Browne  
The Honourable Robert Kilpatrick  
The Honourable Earl Johnson

Judicial Assistants  
Administrator Judicial Services  
Judicial Administrative Assistant  
Judicial Administrative Assistant

Cyndi Weir  
Denise Murphy  
Jimmy Natsiapik

Senior Justice of the Peace  
JP Program Facilitator

Alexina Kublu  
Michele Ashby

Law Students

Aaju Peter  
Leah Pence  
Paul Silvey

Law Library  
Librarian

Elisa Chandler

**COURT SERVICES**

Directorate  
Director

Heather Daley

Maintenance Enforcement Program  
Manager  
Maintenance Enforcement Officer  
Maintenance Enforcement Officer

Lou Hall  
Dwayne Twerdin  
Heather Coman

Court Operations  
Manager  
Supervisor, Criminal Clerks  
Juridical Officer  
Juridical Officer  
Juridical Officer  
Juridical Officer  
Juridical Officer  
Juridical Officer  
Juridical Officer  
Juridical Officer  
Civil Registrar

Rose David  
Melissa Hess  
Leslie Akeeshoo  
Harriet White  
Laisa Kilabuk  
Chris Kennedy  
Joe Juralak  
Justin Merkosak  
Sarah White  
Amanda Soper  
Pitsiula Ikkidluak  
*vacant*



Deputy Registrar/Juridical Officer  
Deputy Registrar/Interpreter  
Deputy Registrar/Juridical Officer  
Deputy Registrar/Juridical Officer  
Deputy Registrar/Juridical Officer  
Sheriff/Court Security Officer  
Deputy Sheriff/Admin. Officer  
Travel Administrator

Janine Budgell  
Marykulu MacMunn (*on sick leave*)  
Allasua Aningmiuq  
Pacome Lloyd  
Lisa Pollock  
Derek Smith  
Jamie Anilniliak  
Ida Allurut

#### Business Planning & Support

Manager  
Manager Intern  
Administrator, Quasi-Judicial Services  
Finance Officer

Regilee Adla  
Lucy Wilson  
Alex Simonfalvy  
Sarah Nowdluk

#### Quasi-Judicial

Chief Coroner  
Labour Standards Officer  
Rental Officer

Tim Neily  
Richard Gillis  
Bill Riddell

#### Quasi-Judicial Boards

(Criminal Review, Labour Standards & Liquor Licensing)

Administrator/Executive Secretary

Steven Aipellee

#### Summer Students

Mike Horlick  
Tina Price  
Anna Stenton  
Geraldine Stanley  
Nubiya Enuaraq

### **GOODBYES**

Four pioneers of the Nunavut Court of Justice left Iqaluit this year.

Joe Kucharski relocated to Ontario after seven years of service. He began his northern career as Manager of the Criminal Division and in 2003, became Manager of Court Operations. Joe had a pivotal role in modernizing our court administration and building a strong team of court clerks.

Charlene Johnson, Manager of Maintenance Enforcement retired in December 2007 after eight years of service. Charlene was instrumental in creating both the Maintenance Enforcement and Inuusirmut Aqqusiuqtiit (Family Mediation) Programs for Nunavut.

Mildred Hammarback, Administrator of Quasi-Judicial Services, retired in December 2007 after more than eight years of service. Mildred started as a Judges' Secretary in 1999, then worked as Supervisor, Judicial Support for one year before moving into Quasi-Judicial Services in 2003. Mildred played a major role in improving the efficiency and effectiveness of each of these offices.

Elizabeth Sitland moved back to Ontario after eight years of service, first as Supervisor, Judicial Support and then as Executive Assistant to the Labour Standards Board. Elizabeth had a key role in ensuring that our move into the Nunavut Justice Centre in 2006 was completed in record time.

The outstanding service and significant contribution of these employees is greatly appreciated.

### **TRANSFER ASSIGNMENTS**

Four long-term staff accepted new opportunities within other divisions of the Nunavut Department of Justice.

Gary Pon has been Court Law Librarian since 2001 and was a very important resource to the judiciary, lawyers and court staff. He brings a wealth of knowledge and experience to his new role in Policy Division.

Saila Nowdluk spent more than seven years with the Courts as a Deputy Registrar, and her commitment and positive attitude will be an asset in her job as Office Administrator for the Legal and Constitution Division.

Rhoda Audla worked as a Juridical Officer for five years and is now the IQ Policy Analyst in Policy Division, Department of Justice

Jordan Kennedy was the Finance Officer for Court Services for two years and accepted a promotional transfer to Revenue / Claim Officer with the Corporate Services Division.

### **OTHER STAFF DEPARTURES**

Michele Macdonald, Lily Maniapik, Bill Hearn, Kalapik Korgak and Lizzie Ryan left Court Services in 2007 and we would like to extend our thanks and best wishes in their new endeavors.

In the year 2007, the Court Services Division made excellent progress in meeting the goals of Article 23 of the *Nunavut Land Claims Agreement*. As of the end of 2007, 54% of Court staff are beneficiaries, including two Inuit managers who are being trained to assume the positions of Director and Manager of Business Planning and Support.

In 2007 the Court implemented important technological systems. Videoconferencing equipment has been installed in one of the courtrooms allowing witnesses from the North and the South to avoid the inconvenience of travel. The technology will also provide the opportunity for remote training, for attendance at meetings and for other hearings of various kinds.

In addition, digital recording has been installed in all the courtrooms.

Heather Daley  
Director, Court Services

## LAW STUDENTS

The Nunavut Court of Justice welcomed three Law Clerks in 2007: Aaju Peters, Paul Silvey, and Leah Pence. All three made invaluable contributions to the Nunavut Court of Justice. Aaju Peter, a graduate of the Akitisiraq Law Program, articulated with us from January to May. Paul Silvey was with Judges' Chambers from May until August, and Leah Pence from September until December. Both Paul and Leah were law students from the University of Victoria, Faculty of Law. Many highly qualified law students from across Canada applied for the positions.

Aaju was involved in the drafting of a simple language Small Claims Manual for lay people to assist with the new *Small Claims Rules*. She also did the usual case briefs and research assignments for the Judges.

Paul greatly assisted with the JP program. He reorganized the training manual and created electronic forms for use in JP Court. Paul also completed a Court Clerk training manual.

Leah assisted with the Court of Appeal by reviewing files and summarizing arguments. She also greatly assisted with the implementation of the *Family Abuse and Intervention Act (FAIA)* developing a training manual for Justices of the Peace as well as drafting forms and orders for Regulations under the *FAIA*.

These projects were in addition to the Law Clerk's regular responsibilities, which included conducting legal research, preparing Chambers briefs, assisting in editing judgments, and traveling on court circuit.

Vito Scavetta  
Law Student

## DEPUTY JUDGES

In 2007 the Nunavut Court of Justice had to rely extensively on the use of Deputy Judges to assist with the work of the Court. For forty weeks in 2007, Deputy Judges came to Nunavut to sit in Iqaluit, in various community non-jury circuits, jury trials, civil matters and other criminal matters. Some of these Deputies came to Nunavut several times over the course of the year.

We were saddened by the passing of two of our Deputy Judges during the past year:

The Hon. Mr. Justice Philip Clarke, Edmonton  
The Hon. Madam Justice Cecilia Johnstone, Edmonton

The Hon. Mr. Justice Paul Chrumka, Calgary, retired from the bench in May 2007. We extend our gratitude to him for the many times he went beyond the call of duty to assist us. The Hon. Mr. David Gruchy also retired this year. Due to a hectic schedule in the

Nova Scotia courts he had only one opportunity to assist in Nunavut. However, we appreciated his hard work on that circuit.

The Nunavut Court of Justice would like to take this opportunity to extend our gratitude to the following Deputies who provided us with assistance in 2007:

The Hon. Mr. Justice Rene Foisy  
The Hon. Mr. Justice John E. Scanlan  
The Hon. Mr. Justice Nathan Nurgitz  
The Hon. Madam Justice Brenda Keyser  
The Hon. Mr. Justice Paul Belzil  
The Hon. Mr. Justice Paul Chrumka  
The Hon. Mr. Justice Scott Brooker  
The Hon. Mr. Justice John Menzies  
The Hon. Mr. Justice John Vertes  
The Hon. Mr. Justice Daniel Kennedy  
The Hon. Mr. Justice John Poupore  
The Hon. Madam Justice Myra Bielby  
The Hon. Mr. Justice Lynn Ratushny  
The Hon. Madam Justice Lawrie Smith  
The Hon. Mr. Justice Allan Sulatycky

Cynthia Weir  
Administrator, Judicial Services

## **NUNAVUT COURT OF JUSTICE - JUSTICE OF THE PEACE PROGRAM**

An active and dynamic JP program is essential to the ongoing effort by the Nunavut Court of Justice to bring accessible justice to Nunavummiut.

2007 was another successful and exciting year for the JP program. There were some significant challenges during the year with family emergencies, preparation for *Family Abuse Intervention Act* and an ever increasing workload. However, under the leadership of our senior JP, Alexina Kublu, there have been many accomplishments.

I would like to take this opportunity to note the particular contributions in 2007 of Justice of the Peace Michèle Ashby, our part-time JP. Justice of the Peace Ashby has taken on significant training, court commitments and organizing responsibility throughout the year. When Justice of the Peace Kublu was called away for a few months on a significant family emergency, Justice of the Peace Ashby, with the assistance of others, kept the program going under sometimes difficult circumstances.

The administrative assistant to the JP program is Jimmy Natsiapik who keeps the paperwork in order. The paperwork includes: paying JP honoraria, reviewing JP timesheets, paying fees for services, the arranging and organizing of JP training, organizing training material, and the appointment and the revocation of JPs. Jimmy is dedicated to his work, never misses a day and always has a friendly smile as he deals with the JP issues that arise from day to day.

## **JP APPOINTMENTS**

In 2007 there were many overtures made to various folks throughout the territory about JP appointments. We welcomed two new JPs:

Peter Alareak - Arviat  
Agnes Egotak - Kugluktuk

We expect much of the work done in 2007 to pay off in 2008 with more JP appointments. The number of active JPs at the present time is 67, of which 49 are Inuktitut or Innuinaqtun speaking.

Additionally, this year significant time was invested by the administrative assistant in “cleaning up” or bringing up-to-date revocations or resignations of JP appointments. Our list of JPs is now current.

## **JP DUTIES**

JPs do most if not all of the show cause hearings in Nunavut. JPs sit regularly in Iqaluit and in most communities in Nunavut when required for show cause hearings. JPs preside by telephone when required. In Iqaluit, JP Court is held weekly and show cause hearings are held daily if needed.

In Arviat and Rankin Inlet Justices of the Peace sit during the Nunavut Court of Justice circuit to call the docket, sentence on summary conviction matters and set the order of the matters for the remainder of the circuit. This will be encouraged in other communities as JPs become prepared to take on this duty and the timing of the circuit permits such a procedure.

## **JP COURT**

One of the important initiatives that was completed was splitting Municipal Court from Criminal Court. Now there are two JP Courts running on Friday afternoons. This has helped significantly with the process of the Court.

One of the continuing challenges of having JP Court take place in the various communities in Nunavut is the availability and training of court workers and police officers to conduct JP Court. The JP Program cannot develop on its own without the continuous development of the Court Worker program and training program for RCMP and bylaw officers so that they are familiar with the legal concepts that the JPs will ask them about.

## **TRAINING**

The training for the 2007 schedule was interrupted by family emergencies and the preparation and training for the *Family Abuse Intervention Act*. Therefore the fall training that had been planned was postponed until 2008. In January 2007, there was a training program in Rankin Inlet. Six JPs attended and the emphasis was on show causes,

search warrants, sentencing and a review on what the JPs had learned to date. The training session was well attended and all participated effectively.

There was a training session in Baker Lake in August of 2007 with three attendees focusing on review up to search warrants and sentencing.

For sometime there have been concerns about providing intensive training for the senior JPs to maintain their interest in the program and to continue their learning journey. It is not within the possibilities of the present JP program to provide that training from within. Therefore we have made some contacts in other jurisdictions, particularly Ontario, to provide intensive training for senior JPs who have completed all the training we can offer them.

Alexina Kublu and Michèle Ashby attended an *Evidentiary Training for Trials* course in Toronto from May 15 – 18, 2007. This training was offered by the Ontario Department of Justice and the JP program intends to send other senior JPs on similar courses periodically throughout the year. Two candidates have been identified for the next *Evidentiary Training for Trials* course in April 2008.

Alexina Kublu, Michele Ashby and Steve Fredlund are also slated to attend an *Effectively Managing Bail Hearings Workshop* offered by the National Judicial Institute in Toronto in mid-February. These out of territory courses present an excellent opportunity for senior JPs to upgrade their skill levels and draw on the experience of other JPs from other jurisdictions.

#### **FAMILY ABUSE INTERVENTION ACT**

In the summer of 2007 it became clear that the *Family Abuse Intervention Act* would be implemented in December 2007 or March 2008. The JPs had been peripherally involved in the initial development of the legislation. However their involvement became intense during the summer and fall of 2007. JP training material and forms required under the regulations were developed by the JPs and time was spent with others sorting out the practical process and procedures that would be necessary to implement the *Family Abuse Intervention Act*.

The JPs did significant work in making sure all of the essential steps took place. *FAIA* will be implemented in March 2008. As a result of the budget set aside for the *Family Abuse Intervention Act*, a clerk for the Registry and a full-time JP were both added to our staff.

#### **TRAINING MATERIAL**

Law student Paul Silvey, from the University of Victoria, spent a considerable amount of his time in his summer assignment working on updating and completing the Criminal JP training material that has been in use. We are hoping that the JP training material will be completed in 2008 and a significant number of copies printed so it is available to all JPs.

## CONCLUSION

The JP program brings the Court one step closer to the community. The JPs throughout Nunavut are role models and leaders in their community. We are proud of each one of them as they act as the Court agents within their own communities. The continued maintenance and development of this program is essential for the proper operation of the administration of justice in Nunavut.

## **NUNAVUT COURT OF JUSTICE - CIVIL REGISTRY**

The single-level trial court provides many efficiencies of time and access to justice, particularly when we are able to put civil chambers onto criminal court circuits in the various communities in Nunavut.

The Civil Registry continues to be busy. The following files were opened in 2007.

<b>Files opened in 2007</b>	
Change of Name files	176
Aboriginal Custom Adoption files	220
Small Claims files (Oct. – Dec./07)	8
General Civil files	324
<b>Total</b>	<b>728</b>

Civil Chambers' applications (for brief applications or motions) continue to be heard once a month in Iqaluit and are also heard on nearly every court circuit in the communities. In the communities the telephone allows us to carry out Chambers' applications. By convening Chambers in the community where the Respondent resides, there has been a significant increase in the attendance of Respondents. A significant number of Special Chambers' hearings were also heard every month and several family trials were heard in the communities as well.

*Small Claims Rules*, forms and a manual came into effect in October 2007. The Court staff is trained to take on the new small claims' responsibilities, including the assignment of mediators for Small Claims matters. We expect that will present significant work for the Registry staff in providing public information to the people coming to the front desk and in helping people complete their forms.

The staff and the Judiciary have been actively involved in the preparation for the implementation of the *Family Abuse Intervention Act* which will happen in early 2008. As a result of the financial administration around this legislation, we were fortunate to receive a clerk who will be assigned to these civil files and will also be available to work on other civil matters.

There are many new challenges arising in the Civil area. Ongoing training is always a challenge and creative energy is put into various training possibilities. If other jurisdictions would like to do exchanges or training for civil registrars that would be much appreciated.

Rose David  
Manager, Court Operations

### **COURT OF APPEAL OF NUNAVUT**

A Court of Appeal panel of judges sat twice during the year, during which six matters were heard. Six new files were received during the year.

Rose David  
Manager, Court Operations

### **NUNAVUT COURT OF JUSTICE - CRIMINAL COURT**

The communities in Nunavut are visited by the Nunavut Court of Justice approximately three to six times per year, depending on the size of the community and the workload. Often two communities are covered in one week. This year the Court was on the road for total of 73 weeks, which included the regular court circuits, jury trials, civil/family matters and special sittings (not including Court in Iqaluit).

Court in Iqaluit is held two weeks every month and additional weeks are added from time to time as required. Therefore in 2007, there were 12 docket weeks and 15 trial weeks. In 2007 there were six jury trials in Nunavut, a significant increase from two jury trials in 2006.

The attached chart indicates the number of charges concluded in each community in 2007. For purposes of comparison, we have identified the alcohol status of each community. Under the *Nunavut Liquor Act*, communities can decide themselves if they are open - which means that liquor can be brought in without permission, restricted – liquor can only be ordered with the permission of the Alcohol Education Committee or dry – alcohol is not permitted in the community. The identification of the alcohol status of each community provides some measure of comparison for the criminal work required in each community.

Keeping pace with technology is an important part of the court in Nunavut. Digital recording equipment has been installed in each of the three Iqaluit courtrooms. Permanent videoconferencing equipment is available in one of the courtrooms in Iqaluit and two portable videoconferencing units have been purchased. They can be transported to any community in Nunavut upon notice being given. In the past year



many expert witnesses have testified by videoconferencing thereby saving their time and convenience and the cost of travel and witness fees for the Court. All involved are impressed with the quality of videoconferencing. From time to time there are technical problems but those are being addressed on an ongoing basis.

Rose David  
Manager, Court Operations

**Comparative Table of the Number of Concluded Charge per Community Relative to the Alcohol Status of the Community**

<b>Community</b>	<b>Population (Statistics Canada, 2006 Census of Population)</b>	<b>Alcohol Status Dry, Open or Restricted</b>	<b>Number of Concluded Charges in the Community in 2007</b>
Arctic Bay	690	Restricted	72
Arviat	2,060	Dry	126
Baker Lake	1,728	Restricted	170
Cambridge Bay	1,477	Open	288
Cape Dorset	1,236	Restricted	117
Chesterfield Inlet	332	Restricted	14
Clyde River	820	Restricted	46
Coral Harbour	769	Dry	61
Gjoa Haven	1,064	Dry	93
Grise Fiord	141	Open	3
Hall Beach	654	Restricted	67
Igloolik	1,538	Restricted	63
Iqaluit	6,184	Open	935
Kimmirut	411	Dry	49
Kugaaruk	688	Dry	63
Kugluktuk	1,302	Restricted (as of Oct-07)	284
Pangnirtung	1,325	Dry	119
Pond Inlet	1,315	Restricted	202
Qikiqtarjuaq	473	Restricted	71
Rankin Inlet	2,358	Open	249
Repulse Bay	748	Restricted	31
Resolute Bay	229	Restricted	43
Sanikiluaq	744	Dry	49
Taloyoak	809	Open	136
Whale Cove	353	Restricted (as of Jan.-01-08)	21

## **SMALL CLAIMS MEDIATION**

With the implementation of the Small Claims Rules and the requirements for mediation (interventions) under *FAIA*, the need for well-trained mediators and an effective and efficient mediation office is becoming urgent.

To address the need for Small Claims mediations we are attempting to create a list of mediators from various sources who we can call upon to conduct those mediations.

As mediation requests and mediator numbers increase, we need to have an effective office manager who will provide the appropriate office and administrative support to the mediation project.

The mediators themselves are highly skilled at interpersonal relationships and resolving conflict in the Inuit way. Those skills are not always complimentary to running an efficient office and project managing the process of mediations. A highly skilled office manager is required to ensure the success of the mediation program, a very valuable project that encourages Inuit Qaujimajatuqangit.

Justice Browne  
Senior Judge

## ***FAMILY ABUSE INTERVENTION ACT***

Significant effort was invested in the organization, the creation of forms, and the planning for the implementation of the *Family Abuse Intervention Act*. The Court Administration, JP's, and Senior Judge have been active in creating all these documents and processes necessary to give *FAIA* a reasonable change of success. The legislation will not be implemented until 2008. The philosophy of the *Family Abuse Intervention Act* is consistent with Inuit Qaujimajatuqangit and encourages communities to empower themselves and take responsibility for individuals' behavior before violence occurs rather than waiting for violence and invoking the process of the Criminal Court. JPs will be the frontline judicial officers for the implementation of this legislation.

The legislation has additionally injected into the Department of Justice a significant amount of money to allow an increase in some already successful programs and the creation of some new programs. The Department of Justice has now hired three more mediators who will join the Inuusirmut Aqqusiuqtiit Mediation Program. The mediators are Cecilia Hogaluk, Cambridge Bay, Rhoda Nutarak, Rankin Inlet, and Mayuriaq Quvianaqtuliaq, Cape Dorset.

These mediators will be involved in family mediation and hopefully in due course small claims mediations. They will also have skills to help with Community Intervention Orders under *FAIA*.

Each community will have a Community Justice Outreach Worker working in the community on *FAIA* inspired projects. They will be working under the direction of

Community Justice Specialists on diversion and follow-up of criminal cases, Community Intervention Orders, and Emergency Protection Orders. This will make a significant difference in the workings of the Department of Justice in the Nunavut communities. We look forward to the implementation of the legislation in early 2008.

Justice B. A. Browne  
Senior Judge

## **LAW LIBRARY**

The Law Library at the Nunavut Court of Justice exists primarily to provide for the legal information needs of the Court and the Department of Justice of the Government of Nunavut (GN). Library clients include the judiciary, courthouse staff, GN lawyers, other Nunavut lawyers, GN employees, other libraries, students, police officers, lawyers and law firms in other jurisdictions, and the general public.

During 2007, the law librarian fulfilled over 250 requests for legal and reference information made by e-mail, by phone, in-person or via the web. Informal orientation tours were provided to new resident lawyers. The librarian also distributed written judgements of the Court in a standardized electronic format to legal publishers, the local bar and media outlets.

The librarian reviews, collects and organizes a variety of materials in print, electronic and internet formats to facilitate legal reference and research. Collection of materials will continue to support the daily activities of the Court and members of the local bar, while strengthening areas such as Northern justice, aboriginal law, resource law, civil law, and public-oriented self-help materials.

With the assistance of the Nunavut Branch of the Canadian Bar Association, we were pleased to accept a very generous offer from the Ontario Bar Association to provide our users with a free collection of continuing legal education materials. As well this year, a selection of loose materials was sent to a bindery service to be bound for more convenient access and use by library clients.

The law librarian continues to maintain the Court website, <http://www.nucj.ca>. The website provides an overview of programs under the Court Services Division of the Department of Justice. The site also delivers general information about the Court including court circuit schedules, practice directives, rules, forms and contact details.

In November 2007, Elisa Chandler came onboard to act as the law librarian as Gary Pon volunteered to cover a vacancy in the policy division. Elisa is a professional librarian who has catalogued collections at Nunavut Arctic College and the Legislative Assembly. Cataloguing the Law Library collection has begun. Library clients can search for resources available at the Law Library through the Nunavut Libraries Online website, <http://www.nunavutlibcat.nu.ca/>.

Elisa Chandler and Gary H. Pon  
Law Librarians

## **FAMILY SUPPORT OFFICE**

### **MAINTENANCE ENFORCEMENT PROGRAM**

The Maintenance Enforcement Program has over 300 files. In 50% of the files both parties live in Nunavut. In 24% of the files a payor has moved to Nunavut and the creditor resides elsewhere in Canada. In 26% of the files, a payor has moved elsewhere in Canada and the creditor resides in Nunavut. Collections to December 31 totaled \$1,097,113 for the children of Nunavut.

Consultations for a new Nunavut *Maintenance Orders Enforcement Act* were completed in 2007 by Jessica Lott Thompson. The report contained many recommendations that will assist the Program to enforce Court orders effectively and should bring our legislation in line with other enforcement programs across Canada.

In September 2007 a project coordinator was hired to prepare a report on the recalculation of support orders initiative. That report will be completed early in 2008.

In November 2007 Charlene Johnson, the Manager of the Maintenance Enforcement office since its inception on April 1, 1999, retired. She was replaced by Lou Hall, formerly of the Northwest Territories and Alberta Programs. There are two enforcement officers, Dwayne Twerdin and Heather Coman both land claims beneficiaries.

Lou Hall  
Manger, Maintenance Enforcement

## **MEDIATION**

### **INTRODUCTION**

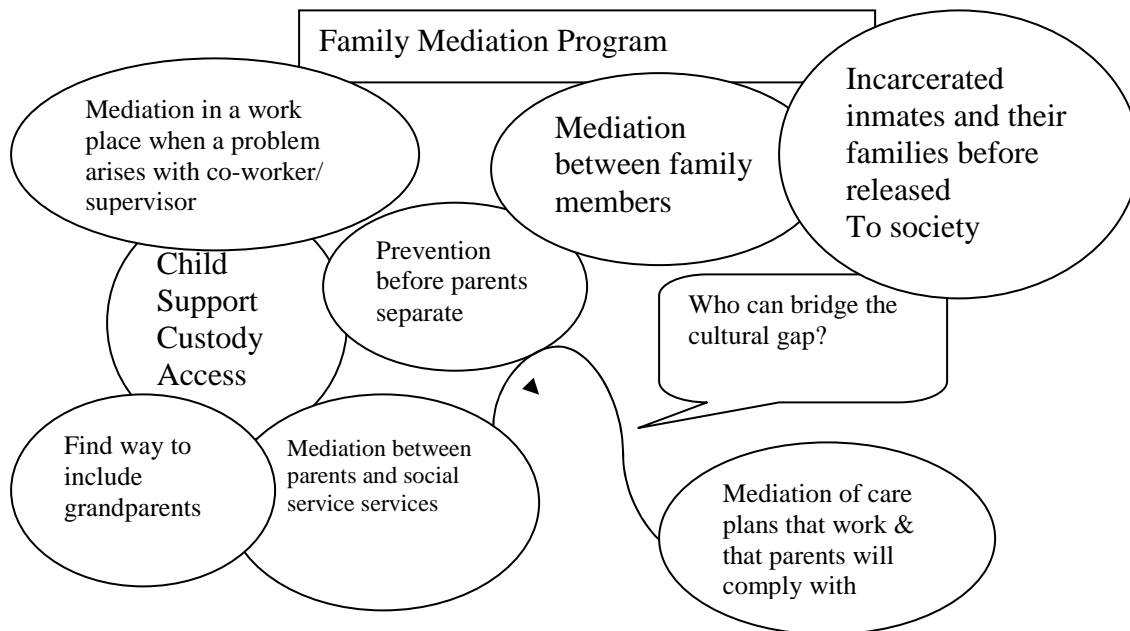
This report is an overview of the 07-08 year of the Inusiqtute Aquasiuqtiit (Mediation) Program. The GN has created three new full time positions for the family mediation program in three communities. We will also finish the Nunavut Parenting after Separation program facilitators hand book March 2008.

### **PROGRAM DESCRIPTION AND GOALS**

This program is offered to parents who are separating who may or may not be in conflict or who just want to make a verbal or written agreement. It gives parents a chance to sit down and talk about their issues so they can effectively build skills and understand each other's situation better. This program allows couples to hear each other's concerns with out interruptions. Mediation also allows people to see the strength of the other person, and that they love their children equally. In addition, mediation allows parties to build a better relationship and this makes it easier for them to deal with each other. This program tries to teach parents that when they separated they did not stop being parents and they need to continue sharing their responsibilities for their child equally.

We also hope to get a better database set up for all four communities that would be more appropriate for this program; with the current database sometimes our office loses access to the database.

Our goal is to help more people in Nunavut who need our help in resolving other issues in their lives, other than custody access and child support. These are the issues we hope the mediation program can help Nunavummiut with:



All these issues can cause a family breakdown and lead to family violence. Family violence can result in incarceration of one of the family members. If we can intervene before a family problem escalates, it would help a lot of children and their families to have a happier and healthier life.

**BACKGROUND**

In April of 2006, the IA Mediation Program was moved to the Community Justice Program from Court Services. This move was performed so that the program would gain greater recognition for increased funding from the Government of Nunavut. We hired another family program coordinator with the hope that this person could find more funding for the Cape Dorset office, but we were not successful in finding more funding. The Cape Dorset office closed on March 31<sup>st</sup> 2007.

**IQUALUIT OFFICE**

From April 1, 2007 to Feb 18, 2008, the Iqaluit office has opened a total of 25 case files, 18 of which are currently still open and active. Clients requested services from the IA Mediation Program for several reasons. Some clients preferred to use court as a last resort. Some clients do not wish to have the public know what is happening in their homes, and others had a difficult time getting a Legal Aid Lawyer to represent them due to the long waiting list. Getting Legal Aid can take 12 to 18 months and most clients are

unable to wait that long; perhaps one party is moving to another community or want to take their child for vacation trip.

The services that the Senior Family Support Counselor provided included:

- Information sessions for new clients, including how mediation works
- Providing contact information for lawyers working in Legal Aid
- Referring clients to professional counselors at Social Services and Inuit Organizations
- Provide family law information to clients
- Modified mediations where the Family mediator does separate mediation when needed due to anger, fear, or location issues. This is to promote the safety and equal participation of the separate parties involved
- Telephone mediations when parties live in different communities

### **CASE FILES**

- Thirty new files opened between April 1, 2007 and Feb 18, 2008.
- Telephone mediation: 2 files mediated.
- Separate mediation: 5 files mediated.
- In same room mediation: 8 files mediated.
- Referral out to other organizations: 8 files.
- Client in for information on mediation or other: 15 people.

Many of the clients have stated that the mediation process is better for their situations because it allows them to come to a mutual decision on their children's futures. Many have mentioned that they are happy to have the parenting plans and schedules. They feel that they now have a better understanding of when the children will be with each parent and they have made this decision on their own. Most clients feel comfortable that they can always go back to mediation if the need should arise and that the mediation process has given them confidence in their decisions. The majority of clients say the mediation process has given them a better understanding of each other and helped them to gain better communication skills.

Rachel Idlout  
Senior Family Mediator

## **MENTAL HEALTH ISSUES AND THE COURT**

### **MENTAL HEALTH SYMPOSIUM**

Preparations are underway for a Mental Health Symposium that will take place in June 2008 bringing together Justice, Health and Social Services and NTI professionals to try to establish bridges of communications, sharing of resources and identifying needs that will allow those with mental health issues to be dealt with more effectively.

## **MENTAL HEALTH DIPLOMA PROGRAM**

In October 2007, seven young women graduated from the Mental Health Diploma Program and are moving into supporting roles to work with psychiatric nurses and other mental health professionals in the communities of Nunavut. It is a significant accomplishment to train local people to be the cultural connection between mental health professionals, who travel from the South, and mental health clients. We are very proud of these seven students who have completed the two year program. Another cohort began in January 2008.

Justice B. A. Browne  
Senior Judge

## **CONCLUSION**

Over the last number of years, because of the shortage of judicial resources and staff resources, a number of successful programs have fallen by the wayside. In the last couple of years we have not had a Youth Advisory Panel from the local high school to assist with sentencing. We have not organized a high school law course. We have not hired high school students in the outlying communities to assist the clerks to hand out the translation equipment. Judges and lawyers have not had time to do high school presentations when travelling throughout the territory. Judges have not had the time to assist with JP training or with the development of JP training. Judges have not had sufficient time to participate to teach at national and international seminars. We have many stories of success and creativity as evidenced by this *Annual Report* to tell about the success of Nunavut. Because of the overwhelming workload we have no opportunity to tell the stories to others who might learn from our experience. Even attendance at Educational seminars is limited due to the tremendous workload and the travelling that is done as part of the Court's commitments.

A new judicial position and the appointment of a new energetic judge is highly anticipated in 2008. That appointment will free up the administrative staff and judges from the constant pressure of court circuits and allow the reinstatement of some of the old programs mentioned above. It will also free up judicial time to create some new programs that are essential to maintain the cultural identity of the Nunavut Court of Justice.

In the meantime we continue to do the best that we can with the judicial resources available.

Justice B. A. Browne  
Senior Judge

April, 2008





## ለብሔራዊ ጥያቄዎች

የሰፊ ጥያቄዎች ለብሔራዊ ጥያቄዎች ምክርቤት ለማድረግ ለሚችሉ ሁሉም ግለሰቦች ለሚከተሉት ምክርቤቶች ማሳሰቢያ ማድረግ ለመቻላቸው ይጠበቃል። ለዚህ ምክርቤት ማድረግ ለሚችሉ ሁሉም ግለሰቦች ለሚከተሉት ምክርቤቶች ማሳሰቢያ ማድረግ ለመቻላቸው ይጠበቃል።

ፊት ለፊት ለሚከተሉት ምክርቤቶች ማሳሰቢያ ማድረግ ለመቻላቸው ይጠበቃል። ለዚህ ምክርቤት ማድረግ ለሚችሉ ሁሉም ግለሰቦች ለሚከተሉት ምክርቤቶች ማሳሰቢያ ማድረግ ለመቻላቸው ይጠበቃል።

ግለሰቦች ለሚከተሉት ምክርቤቶች ማሳሰቢያ ማድረግ ለመቻላቸው ይጠበቃል። ለዚህ ምክርቤት ማድረግ ለሚችሉ ሁሉም ግለሰቦች ለሚከተሉት ምክርቤቶች ማሳሰቢያ ማድረግ ለመቻላቸው ይጠበቃል።



⇒ የኔግሮቲቲቲና የግብርና ምርትና አገልግሎት ለግብርና ለማድረግ ለሚያስፈልጉ ስልጠናዎች ላይ ተሳታፊ ሆኖ መሳተፍ ይገባል።

ርዕዮተኛ ለግብርና ለማድረግ ለሚያስፈልጉ ስልጠናዎች ላይ ተሳታፊ ሆኖ መሳተፍ ይገባል። ለምሳሌ የግብርና ለማድረግ ለሚያስፈልጉ ስልጠናዎች ላይ ተሳታፊ ሆኖ መሳተፍ ይገባል። ለምሳሌ የግብርና ለማድረግ ለሚያስፈልጉ ስልጠናዎች ላይ ተሳታፊ ሆኖ መሳተፍ ይገባል።

ለግብርና ለማድረግ ለሚያስፈልጉ ስልጠናዎች ላይ ተሳታፊ ሆኖ መሳተፍ ይገባል።  
ለግብርና ለማድረግ ለሚያስፈልጉ ስልጠናዎች ላይ ተሳታፊ ሆኖ መሳተፍ ይገባል።











































**RAPPORT ANNUEL 2007**  
**Table des matières**

<b>Titre</b>	<b>Page</b>
Introduction.....	2
Dédicace.....	3-5
La Cour de justice du Nunavut:	
(A) Personnel de la division des services judiciaires.....	6-9
(B) Étudiants en droit.....	10
(C) Juges suppléants.....	10-11
(D) CJN – Programme des juges de paix.....	12-15
(E) CJN – Greffe civil.....	15-16
(F) Cour d’appel du Nunavut.....	16
(G) CJN – Greffe criminel.....	16-18
(H) Médiation aux petites créances.....	19
(I) <i>La Loi sur l’intervention en matière de violence familiale</i> .....	19
Bibliothèque de droit.....	20
Bureau du soutien à la famille:	
(A) Programme d’exécution des ordonnances alimentaires.....	20-21
(B) Médiation.....	22-24
Les questions de santé mentale et la cour	
(A) Symposium sur la santé mentale.....	25
(B) Programme de diplôme en santé mentale.....	25
Conclusion.....	26



## INTRODUCTION

Dans l'existence d'une cour, et plus particulièrement dans le cas d'une cour jeune, chaque année amène son lot de défis et d'occasions de progresser. L'année 2007 nous a fait beaucoup travailler et beaucoup voyager. Nous espérons que l'implantation finale des Règles de la Cour des petites créances et du matériel à l'appui, fruits d'un créatif processus de consultation, résultera en la résolution à un stade précoce de maintes réclamations.

À l'heure actuelle, le besoin criant de ressources judiciaires supplémentaires limite le temps dont nous disposons pour nous pencher sur certaines idées et sur certains programmes créatifs, pour nous consacrer à l'aide au personnel et aux juges de paix ainsi qu'à leur formation, et pour nous impliquer dans des séminaires de niveau national ou international, que ce soit à titre de participants ou à titre de chefs de file.

Le Nunavut a beaucoup d'histoires à raconter et a appris beaucoup de leçons dont d'autres pourraient tirer profit. Malheureusement, le temps nous fait défaut pour raconter ces histoires ou relater ce qui fait notre force.

## DÉDICACE

### **Joignez-vous à la Cour de justice du Nunavut. L'aventure vous y attend!**

Nous avons le meilleur personnel de toutes les cours au Canada, un groupe de jeunes gens enthousiastes et dévoués qui travaillent et voyagent avec la cour, sans se plaindre en dépit de circonstances souvent difficiles. Le rapport annuel 2007 est dédié à nos extraordinaires jeunes greffiers et illustrera plusieurs des situations auxquelles ils font face en circuit.

Nos greffiers voyagent de Kugluktuk, dans l'extrême nord-ouest du Canada, à Sanikiluaq, à l'extrémité sud de la Baie d'Hudson. Parfois, lorsque nous manquons de personnel, ils doivent voyager plusieurs semaines d'affilée. Ils le font sans se plaindre et sont toujours prêts à se mettre au travail, sourire aux lèvres.

Normalement, la semaine d'un greffier qui part en circuit commence le lundi matin par un arrêt au palais de justice. C'est là qu'il cueille, en plus de ses bagages personnels, tout ce dont la cour aura besoin: une très grosse et très lourde boîte de dossiers, deux coffrets d'équipement pour l'interprétation, un ordinateur, une imprimante, un écran s'il y aura des témoins juvéniles. Armé de tout cela, il se rend à l'aéroport. Avec un peu de chance, les avions partiront à l'heure et la cour pourra commencer à siéger au moment prévu. Mais il arrive souvent que les choses ne tombent pas en place comme elles le devraient.

- ❑ Voici quelques-uns des obstacles auxquels les greffiers sont confrontés et avec lesquels ils doivent composer au cours des circuits qui assurent aux Nunavummiut un accès réel à la justice:
- ❑ De fréquents blizzards qui causent de sérieuses entorses à l'horaire de la cour en déplacement. Une fois, un de ces blizzards a fait rage pendant dix jours à Arctic Bay, notre record!
- ❑ Un ajournement de la cour, "en attente d'électricité".
- ❑ Des séances de la cour tenues à la lueur de lanternes Coleman (Dieu merci pour les sténographes qui sont encore capables de faire leur travail à la main).
- ❑ Des avions enlisés sur une portion marécageuse d'une piste d'atterrissage et qu'il faut pousser pour les ramener sur une section ferme de la piste.
- ❑ Des chambres de toutes sortes, qu'il faut parfois partager avec toutes sortes de personnes.
- ❑ Des pannes d'électricité, mais pire encore des pannes d'eau courante en raison de conduites d'eau gelées, soit à l'hôtel, soit au centre communautaire,

obligeant tout le monde à se rendre au Northmart pour avoir accès aux toilettes et à l'eau courante.

- ❑ De longues attentes à l'aéroport, à espérer que s'améliore la visibilité afin que l'avion puisse enfin s'envoler.
- ❑ Un juge et un sténographe incapables d'aller joindre pour un circuit dans une collectivité les avocats et le personnel de la cour, arrivés de points de départ différents et qui les y attendent. La Cour des juges de paix est venue à la rescousse.
- ❑ Des températures ambiantes de 45° sous zéro avec un facteur éolien de 55° sous zéro qui perdurent pendant des jours, voire des semaines.
- ❑ De longs vols de trois ou quatre heures à bord de petits avions sans toilettes, lorsqu'on a bu trop de café.

Les juges rendent hommage à ces jeunes gens, à leur capacité de se débrouiller dans des circonstances taxantes, à leur patience et particulièrement à leur sens de l'humour.

Madame la juge B.A. Browne  
Juge principale



**PERSONNEL DE LA COUR DE JUSTICE DU NUNAVUT  
ET DE LA DIVISION DES SERVICES JURIDIQUES**

(En date du 31 décembre 2007)

**PERSONNEL JUDICIAIRE**

Juges de la Cour de justice du Nunavut

Juge en chef

L'honorable juge Beverley Browne

L'honorable juge Robert Kilpatrick

L'honorable juge Earl Johnson

Adjoints judiciaires

Gestionnaire,

services de soutien judiciaire

Adjointe administrative judiciaire

Adjoint administratif judiciaire

Cyndi Weir

Denise Murphy

Jimmy Natsiapik

Juge de paix principale

Facilitatrice,

programme des juges de paix

Alexina Kublu

Michèle Ashby

Étudiants en droit

Aaju Peter

Leah Pence

Paul Silvey

Bibliothèque de droit

Bibliothécaire

Elisa Chandler

**SERVICES JUDICIAIRES**

Direction

Directrice

Heather Daley

Programme d'exécution

des ordonnances alimentaires

Gestionnaire

Lou Hall

Agent d'exécution

des ordonnances alimentaires

Dwayne Twerdin

Agente d'exécution

des ordonnances alimentaires

Heather Coman

Services aux tribunaux

Chef de service

Rose David

Superviseure, greffiers aux

affaires criminelles

Melissa Hess

Agente juridique

Leslie Akeeshoo

Agente juridique

Harriet White

Agente juridique

Laisa Kilabuk

Agent juridique	Chris Kennedy
Agent juridique	Joe Juralak
Agent juridique	Justin Merkosak
Agente juridique	Sarah White
Agente juridique	Amanda Soper
Agent juridique	Pitsiula Ikkidluak
Greffier, affaires civiles	<i>poste vacant</i>
Greffière adjointe/agente juridique	Janine Budgel
Greffière adjointe/interprète	Marykulu MacMunn ( <i>en congé de maladie</i> )
Greffière adjointe/agente juridique	Allasua Aningmiuq
Greffier adjoint/agent juridique	Pacome Lloyd
Greffière adjointe/agente juridique	Lisa Pollock
Shérif/agent de sécurité de la cour	Derek Smith
Shérif adjoint/agent administratif	Jamie Anilniliak
Gestionnaire des voyages	Ida Allurut
Planification et soutien des activités	
Gestionnaire	Regilee Adla
Stagiaire en gestion	Lucy Wilson
Gestionnaire,	
services quasi judiciaires	Alex Simonfalvy
Agente financière	Sarah Nowdluk
Services quasi judiciaires	
Coroner en chef	Tim Neily
Agent des services à la main-d'oeuvre	Richard Gillis
Agent de location	Bill Riddell
Bureaux quasi judiciaires	
(Révision criminelle, Services à la main-d'oeuvre et Permis d'alcool)	
Gestionnaire/secrétaire exécutif	Steven Aipellee
Stagiaires d'été	Mike Horlick
	Tina Price
	Anna Stenton
	Geraldine Stanley
	Nubiya Enuaraq

## **AU REVOIR**

Quatre des pionniers de la Cour de justice du Nunavut ont quitté Iqaluit cette année.

Joe Kucharski est parti pour l'Ontario après sept ans de service. Il avait débuté sa carrière dans le Nord en tant que gestionnaire de la division criminelle avant de devenir chef de service des services aux tribunaux en 2003. Joe a joué un rôle clé dans la

modernisation de la gestion de notre cour de même que dans la constitution d'une solide équipe de greffiers de la cour.

Charlene Johnson, gestionnaire du programme d'exécution des ordonnances alimentaires, a pris sa retraite en décembre 2007 au terme de huit ans de service. Charlene a contribué à la création du programme d'exécution des ordonnances alimentaires ainsi qu'à celle du programme de médiation familiale Inuusirmut Aqqusiuqtiit pour le Nunavut.

Mildred Hammarback, gestionnaire des services quasi judiciaires, a aussi pris sa retraite en décembre 2007 après plus de huit ans de service. Sa carrière avait débuté au poste de secrétaire des juges en 1999. Elle a ensuite occupé le poste de superviseure au soutien judiciaire pendant un an avant de passer aux services quasi judiciaires en 2003. Mildred a joué un rôle majeur dans l'amélioration du fonctionnement et de l'efficacité de chacun de ces services.

Elizabeth Sitland est retournée en Ontario après huit ans de service, premièrement à titre de superviseure au soutien judiciaire et ensuite à titre d'adjointe exécutive au bureau des services à la main-d'oeuvre. Elle a joué un rôle crucial lorsque la Cour a emménagé au Centre de justice du Nunavut en 2006, organisant le déménagement en un temps record.

Nous avons grandement apprécié les bons et loyaux services et l'importante contribution de ces employés.

## **TRANSFERTS**

Quatre des membres de longue date de notre personnel ont accepté de nouveaux défis au sein d'autres divisions du Ministère de la justice du Nunavut.

Gary Pon était le bibliothécaire de la bibliothèque de droit depuis 2001. Il a été une personne-ressource de grande importance tant pour les juges que pour les avocats et le personnel de la cour. La division des politiques bénéficiera certainement de ses vastes connaissances et de sa grande expérience.

Saila Nowdluk a passé plus de sept ans à la cour à titre de registraire adjointe. Son dévouement et son attitude positive seront de grands atouts dans son nouveau travail au bureau du gestionnaire de la division des affaires légales et de la constitution.

Rhoda Audla a travaillé à la cour pendant cinq ans à titre d'agente juridique. Elle occupe maintenant le poste d'analyste des politiques IQ à la division des politiques du Ministère de la justice.

Jordan Kennedy a été l'agent financier des services judiciaires pendant deux ans. Il a été promu au poste d'agent des réclamations et du revenu à la division des services corporatifs.

## **AUTRES DÉPARTS**

Michele Macdonald, Lily Maniapik, Bill Hearn, Kalapik Korgak et Lizzie Ryan ont quitté la division des services judiciaires en 2007. Nous désirons leur exprimer nos remerciements et nos meilleurs voeux de succès dans leurs nouvelles entreprises.

En 2007, la division des services judiciaires a accompli de remarquables progrès dans l'atteinte des objectifs de l'article 23 de *l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut*. À la fin de l'année 2007, 54% du personnel de la cour était composé de bénéficiaires de cet article, dont deux gestionnaires qui sont présentement en formation en vue d'occuper les postes de directeur et de gestionnaire de la planification et du soutien des activités.

En 2007, la cour s'est dotée d'importants systèmes technologiques. L'équipement nécessaire aux vidéoconférences a été installé dans une des salles d'audience, ce qui permettra à certains témoins tant du Nord que du Sud d'éviter de se déplacer. Cette amélioration technologique nous donnera aussi la possibilité de formation à distance, de participation à des réunions ainsi qu'à des audiences de toutes sortes.

De plus, toutes les salles d'audience sont maintenant équipées d'appareils d'enregistrement numérique.

Heather Daly  
Directrice,  
Division des services judiciaires



## ÉTUDIANTS EN DROIT

La Cour de justice du Nunavut a accueilli trois étudiants en droit en 2007: Aaju Peters, Paul Silvey, et Leah Pence. Ils ont tous trois apporté une contribution incommensurable à la Cour de justice du Nunavut. Aaju Peter, diplômé du programme de droit Akitisiraq, a été en stage de cléricature chez nous de janvier à mai. Paul Silvey a été affecté au cabinet des juges de mai à août et Leah Pence de septembre à décembre. Paul et Leah étaient tous deux étudiants en droit de la faculté de droit de l'université de Victoria. Un grand nombre d'étudiants en droit hautement qualifiés originaires de toutes les régions du Canada avaient soumis une demande pour ces postes.

Aaju a contribué à la rédaction d'un manuel des petites créances; ce manuel en langage simplifié à l'usage des profanes complète les Règlements de la Cour des petites créances. Elle s'est aussi acquittée des autres tâches normalement dévolues aux étudiants en droit telles que la préparation de brefs de causes et les travaux de recherche pour les juges.

Paul a fourni un grand appui au programme des juges de paix, pour lequel il a revu la structure du manuel de formation et créé des formulaires électroniques utilisés à la Cour des juges de paix.

Leah a assisté la Cour d'appel en révisant les dossiers et en résumant les arguments. Elle a aussi beaucoup contribué à l'implantation de *la Loi sur l'intervention en matière de violence familiale* en élaborant un manuel de formation à l'usage des juges de paix et en rédigeant des formulaires et ordonnances de règlements en vertu de la *LIMVF*.

Ces projets se sont ajoutés aux responsabilités ordinaires des stagiaires en droit, c'est-à-dire les recherches juridiques, la préparation de brefs pour les cabinets des juges, l'aide à la rédaction des jugements et les voyages en circuit avec la cour.

Vito Scavetta  
Étudiant en droit

## JUGES SUPPLÉANTS

En 2007, la Cour de justice du Nunavut a dû avoir largement recours à l'aide de juges suppléants pour accomplir son travail. Des juges suppléants sont venus siéger au Nunavut quarante semaines en 2007, que ce soit à Iqaluit, en circuits sans jury dans différentes collectivités, dans des procès avec jury, des causes civiles ou des causes criminelles. Certains de ces juges suppléants sont revenus à plusieurs reprises au Nunavut au cours de l'année.

Nous avons été attristés du décès de deux de nos juges suppléants au cours de la dernière année:

l'honorable juge Philip Clarke et l'honorable juge Cecilia Johnstone, tous deux d'Edmonton

L'honorable juge Paul Chrumka, de Calgary, a pris sa retraite en mai 2007. Nous désirons lui exprimer notre gratitude pour les maintes fois où il s'est surpassé pour nous venir en aide. L'honorable juge David Gruchy a aussi pris sa retraite cette année. En raison d'un horaire de travail extrêmement chargé à la Cour de la Nouvelle-Écosse, il n'a pu venir nous assister qu'une fois au Nunavut. Nous avons cependant tout autant apprécié son travail lors de ce circuit.

La Cour de justice du Nunavut aimerait exprimer ici sa reconnaissance aux juges suppléants qui sont venus nous prêter main-forte en 2007:

L'honorable juge René Foisy  
L'honorable juge John E. Scanlan  
L'honorable juge Nathan Nurgitz  
L'honorable juge Brenda Keyser  
L'honorable juge Paul Belzil  
L'honorable juge Paul Chrumka  
L'honorable juge Scott Brooker  
L'honorable juge John Menzies  
L'honorable juge John Vertes  
L'honorable juge Daniel Kennedy  
L'honorable juge John Poupore  
L'honorable juge Myra Bielby  
L'honorable juge Lynn Ratushny  
L'honorable juge Lawrie Smith  
L'honorable juge Allan Sulatycky

Cynthia Weir  
Gestionnaire du soutien judiciaire  
Division des services judiciaires

## **COUR DE JUSTICE DU NUNAVUT – PROGRAMME DES JUGES DE PAIX**

Les efforts constants que fait la Cour de justice du Nunavut pour rendre la justice accessible aux Nunavummiut s'appuient sur un programme actif et dynamique des juges de paix.

L'année 2007 a été à nouveau une année excitante et couronnée de succès pour le programme des juges de paix. Sous la gouverne de notre juge de paix principale, Alexina Kublu, beaucoup de travail a été accompli, et ce en dépit d'urgences de nature familiale, de préparation pour la *Loi sur l'intervention en matière de violence familiale* et d'une charge de travail sans cesse croissante,

J'aimerais profiter de cette occasion pour souligner la contribution spéciale en 2007 de la juge de paix Michèle Ashby, notre juge de paix à temps partiel. Tout au cours de l'année, madame Ashby s'est chargée d'une part considérable de responsabilité en ce qui a trait à la formation, aux sessions en cour et à l'organisation. Lorsque la juge de paix Kublu a dû s'absenter pendant quelques mois en raison d'une situation familiale grave, madame Ashby, avec l'aide d'autres personnes, a maintenu le programme à flot dans des circonstances parfois difficiles.

L'adjoint administratif responsable des dossiers et documents pour le programme des juges de paix est Jimmy Natsiapik. Ses tâches incluent le paiement des honoraires des juges de paix, la révision de leurs feuilles de présence, le paiement de frais pour services rendus, l'organisation de la formation des juges de paix et des arrangements qui s'y rattachent, du matériel de formation et finalement la nomination et la révocation des juges de paix. Jimmy fait preuve d'une exemplaire assiduité, prend son travail à coeur et a toujours le sourire aux lèvres pendant qu'il s'acquitte de ses tâches quotidiennes.

### **Nominations de juges de paix**

En 2007, on a offert plusieurs postes de juges de paix par tout le territoire. Nous avons accueilli deux nouveaux juges de paix:

Peter Alareak, à Arviat  
Agnes Egotak, à Kugluktuk

Nous nous attendons à récolter les fruits du travail accompli en 2007 par la nomination de juges de paix supplémentaires au cours de l'année 2008. Le nombre de juges de paix actifs en ce moment est de 67, dont 49 parlent l'inuktitut ou l'innuinaqtun.

De plus, notre adjoint administratif a consacré beaucoup de temps cette année à mettre de l'ordre dans la liste des juges de paix et à mettre à jour les révocations et démissions de ceux-ci. Cette liste est maintenant à jour.

## **Tâches de juges de paix**

Les juges de paix se chargent de la plupart, sinon de toutes les audiences de justification au Nunavut. Ils siègent de façon régulière à Iqaluit ainsi que dans la plupart des collectivités lorsqu'il y a lieu de tenir des audiences de justification. Au besoin, ils président aussi des audiences par téléphone. À Iqaluit, la Cour des juges de paix siège de façon hebdomadaire; des audiences de justification ont lieu tous les jours lorsque cela s'avère nécessaire.

À Arviat et à Rankin Inlet, les juges de paix siègent durant les circuits de la Cour de justice du Nunavut et assument la responsabilité de l'appel du rôle, des sentences dans les causes traitées par procédure sommaire, et enfin de la détermination de l'ordre des causes pour le reste du circuit. Au fur et à mesure que les juges de paix des autres collectivités seront en mesure d'assumer ces tâches au moment des circuits dans leurs collectivités, nous les encouragerons à faire de même.

## **Cour des juges de paix**

Un projet important que nous avons réalisé a été de scinder la cour municipale de la cour criminelle. Il y a maintenant deux Cours des juges de paix qui siègent le vendredi après-midi, ce qui améliore grandement l'efficacité du processus.

L'un des défis constants auxquels nous faisons face lors des sessions de la Cour des juges de paix dans les collectivités du Nunavut est celui de la disponibilité et de la formation de personnel juridique et d'agents de police jouissant de la formation appropriée. Le programme des juges de paix ne peut se développer sans le développement parallèle du programme de personnel juridique et de celui du programme de formation à l'intention des agents de police municipaux et de la GRC. Ce n'est qu'ainsi qu'ils seront en mesure de répondre aux questions des juges de paix en connaissance de cause.

## **Formation**

L'horaire de formation a été perturbé en 2007 par des urgences de nature familiale ainsi que par la préparation de la *Loi sur l'intervention en matière de violence familiale* et la formation qu'elle a exigé. C'est ainsi que la formation prévue pour l'automne 2007 a été reportée à 2008. En janvier 2007, une session de formation a été offerte à Rankin Inlet, à laquelle ont assisté 6 juges de paix. On y a traité d'audiences de justification, de mandats de perquisition et de sentences; on a aussi fait la révision de ce que les juges de paix avaient appris antérieurement. La session a connu du succès tant du nombre de participants que du vif intérêt qu'ils ont manifesté.

Une session de formation a aussi eu lieu à Baker Lake en août 2007. Trois personnes y ont participé; le travail a porté sur la révision ainsi que sur les mandats de perquisition et les sentences.

Depuis quelque temps déjà, il existe certaines préoccupations au sujet de l'accès à une formation intensive pour nos juges de paix principaux de façon à soutenir leur intérêt pour le programme et à leur permettre de continuer à acquérir des connaissances. Il n'est pas possible au moment présent de leur fournir une telle formation au sein du programme des juges de paix. Par but de fournir une telle formation aux juges de paix principaux qui ont déjà acquis toute la formation disponible au Nunavut.

Du 15 au 18 mai 2007, Alexina Kublu et Michèle Ashby ont suivi à Toronto un cours intitulé *Evidentiary Training for Trials*, offert par le Ministère de la justice de l'Ontario. Le programme des juges de paix prévoit envoyer périodiquement d'autres juges de paix principaux suivre des cours de même nature durant l'année. Deux candidats ont été choisis pour suivre la prochaine session du cours *Evidentiary Training for Trials*, qui sera offerte en avril 2008.

Alexina Kublu, Michèle Ashby et Steve Fredlund doivent aussi participer à l'atelier *Effectively Managing Bail Hearings Workshop* qui sera donné par l'Institut national de la magistrature à Toronto à la mi-février. Ces cours offerts hors du territoire sont une excellente occasion pour nos juges de paix principaux de parfaire leurs connaissances et de tirer profit de l'expérience de juges de paix d'autres juridictions.

### **LA LOI SUR L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE VIOLENCE FAMILIALE**

À l'été 2007, il est devenu évident que la *Loi sur l'intervention en matière de violence familiale* entrerait en vigueur soit en décembre 2007 ou en mars 2008. Les juges de paix avaient participé de façon tangentielle au développement initial de cette loi. Cependant, durant l'été et l'automne 2007, leur participation s'est fortement intensifiée. Ils ont élaboré du matériel de formation à l'intention des juges de paix et les formulaires requis par la nouvelle loi. Ils ont aussi consacré du temps à décortiquer les processus et procédures qui seraient nécessaires à l'implantation de cette nouvelle loi.

Les juges de paix ont accompli un travail important en s'assurant que toutes les étapes nécessaires soient accomplies. La *LIMVF* entrera en vigueur en mars 2008. Grâce aux fonds alloués à la *Loi sur l'intervention en matière de violence familiale*, un agent du greffe et un juge de paix à plein temps se sont ajoutés à notre personnel.

### **Matériel de formation**

L'étudiant en droit Paul Silvey, de l'université de Victoria, a consacré une partie considérable de son affectation à mettre à jour et à compléter le matériel de formation courant en matière criminelle à l'intention des juges de paix. Nous espérons que ce matériel sera achevé en 2008 et qu'il sera imprimé en nombre suffisant pour en permettre la distribution à tous les juges de paix.

## Conclusion

Le programme des juges de paix rapproche la justice de la communauté. Les juges de paix de partout au Nunavut sont des modèles et des chefs de file dans leurs collectivités, où ils sont les représentants de la cour. Nous sommes fiers de chacun d'entre eux. Le développement et le maintien continu de ce programme est essentiel au bon fonctionnement de la justice au Nunavut.

## **COUR DE JUSTICE DU NUNAVUT -- GREFFE CIVIL**

La Cour unifiée nous fait gagner beaucoup de temps et facilite l'accès à la justice, spécialement lorsque que nous pouvons intégrer les motions civiles entendues en cabinet dans les circuits qu'effectue la cour criminelle dans les diverses collectivités du Nunavut.

Le travail continue à affluer au greffe civil. Les dossiers suivants ont été ouverts en 2007.

<b>Dossiers ouverts en 2007</b>	
Dossiers de changement de nom	176
Dossiers d'adoption selon les coutumes autochtones	220
Dossiers de petites créances (oct. –déc. 2007)	8
Dossiers civils généraux	324
<b>Total</b>	<b>728</b>

Les requêtes d'audition en cabinet civil (pour motions ou requêtes brèves) continuent à être entendues une fois par mois à Iqaluit et à presque chaque circuit de la cour dans les collectivités. Hors d'Iqaluit, il est également possible d'entendre les requêtes en cabinet par téléphone. Le fait de tenir des sessions en cabinet dans les collectivités où résident les intimés augmente de façon importante le nombre de ceux qui s'y présentent. Un nombre appréciable d'audiences spéciales en cabinet ont aussi eu lieu mensuellement et plusieurs procès en Cour de la famille ont été entendus.

*Les Règlements de la Cour des petites créances*, les formulaires et un manuel à l'appui sont entrés en vigueur en octobre 2007. Le personnel du greffe a reçu la formation nécessaire pour assumer la responsabilité des tâches reliées aux petites créances, incluant l'affectation de médiateurs pour ces causes. Nous nous attendons à ce que cela suscite un surcroît de travail considérable pour les agents du greffe qui devront fournir des renseignements aux personnes se présentant à la réception et qui devront aussi les aider à remplir leurs formulaires.

Le personnel tant administratif que judiciaire s'est activement engagé dans le travail préalable à l'implantation de la *Loi sur l'intervention en matière de violence familiale*, prévue pour le début de l'année 2008. En raison des mesures administratives financières reliées à cette nouvelle loi, un nouveau commis s'est joint au personnel du

greffe. Il aura non seulement la responsabilité de ces dossiers mais pourra aussi travailler aux autres causes civiles.

Le domaine civil présente constamment de nouveaux défis. La formation continue en est un qui exige une grande créativité de notre part et la considération de nombreuses possibilités. Nous serions vivement intéressés à faire des échanges de greffiers civils avec d'autres juridictions ou à la possibilité d'y faire perfectionner nos propres greffiers.

Rose David  
Chef de service,  
Services aux Tribunaux

### **COUR D'APPEL DU NUNAVUT**

Un tribunal de juges de la Cour d'appel a siégé à deux reprises au cours de l'année; six causes ont été entendues. Six nouveaux dossiers ont été reçus pendant l'année.

Rose David  
Chef de service,  
Services aux Tribunaux

### **COUR DE JUSTICE DU NUNAVUT – COUR CRIMINELLE**

La Cour de justice du Nunavut se rend environ de trois à six fois par année dans les collectivités du territoire, selon la taille de chacune et de la charge de travail à y accomplir. Il arrive souvent qu'au cours d'une seule semaine la cour siège dans deux collectivités. Cette année, la cour a voyagé pendant un total de soixante-treize semaines, cela incluant les circuits habituels, les procès avec jury, les causes civiles ou familiales et les audiences spéciales, mais excluant la cour d'Iqaluit.

La cour d'Iqaluit siège deux semaines par mois; de plus, des semaines additionnelles de session ont lieu de temps à autre au besoin. En 2007, douze semaines ont donc été consacrées au rôle et quinze semaines à des procès. Pendant l'année, six procès avec jury ont été entendus au Nunavut, une augmentation considérable comparativement aux deux procès de cette sorte tenus en 2006.

Le tableau ci-dessous indique le nombre d'accusations portées en 2007 dans chacune des collectivités. À des fins de comparaison, nous avons précisé la position de chaque collectivité en ce qui a trait à l'alcool. Selon la *Loi sur les boissons alcoolisées* du Nunavut, chacune peut choisir son statut: secteur sans restriction, où l'alcool peut être apporté sans permission préalable; secteur de restriction, où l'alcool ne peut être commandé qu'avec la permission du comité éducatif en matière de boissons alcoolisées; ou enfin, secteur de prohibition, où l'interdiction d'alcool dans la collectivité est totale. L'identification du statut de chaque collectivité en matière d'alcool permet de comparer le travail dans le domaine criminel que requiert chacune d'entre elles.

Il tient à coeur à la cour d'Iqaluit de se tenir à la fine pointe de la technologie. Des appareils permettant l'enregistrement numérique ont été installés dans chacune des salles d'audience. De l'équipement de vidéoconférence a aussi été installé de façon permanente dans une des salles d'audience à Iqaluit et deux appareils mobiles de vidéoconférence ont été achetés. Sur demande, ils peuvent être transportés dans n'importe quelle collectivité du Nunavut. Au cours de la dernière année, plusieurs témoins-experts ont été entendus par vidéoconférence, ce qui leur permet de gagner du temps et de leur faciliter la tâche. Cette façon de faire fait aussi épargner à la cour les frais de déplacement des témoins ainsi que les honoraires qui s'y rattachent. Tous ceux qui ont utilisé les appareils de vidéoconférence se sont déclarés impressionnés de la qualité de la transmission. De temps à autre, des problèmes techniques surgissent, mais ils sont réglés au fur et à mesure qu'ils surviennent.

Rose David  
Chef de service  
Services aux tribunaux



**Tableau comparatif du nombre d'accusations menées à conclusion relativement  
au statut de la communauté en matière d'alcool**

<b>Collectivité</b>	<b>Population (Statistique Canada, recensement de 2006 sur la population)</b>	<b>Statut en matière de vente d'alcool Prohibition, sans restrictions, avec restrictions</b>	<b>Nombre d'accusations*** dans la collectivité en 2007</b>
Arctic Bay	690	avec restrictions	72
Arviat	2,060	prohibition	126
Baker Lake	1,728	avec restrictions	170
Cambridge Bay	1,477	sans restrictions	288
Cape Dorset	1,236	avec restrictions	117
Chesterfield Inlet	332	avec restrictions	14
Clyde River	820	avec restrictions	46
Coral Harbour	769	prohibition	61
Gjoa Haven	1,064	prohibition	93
Grise Fiord	141	sans restrictions	3
Hall Beach	654	avec restrictions	67
Igloolik	1,538	avec restrictions	63
Iqaluit	6,184	sans restrictions	935
Kimmirut	411	prohibition	49
Kugaaruk	688	prohibition	63
Kugluktuk	1,302	avec restrictions (en date du 7 octobre)	284
Pangnirtung	1,325	prohibition	119
Pond Inlet	1,315	avec restrictions	202
Qikiqtarjuaq	473	avec restrictions	71
Rankin Inlet	2,358	sans restrictions	249
Repulse Bay	748	avec restrictions	31
Resolute Bay	229	avec restrictions	43
Sanikiluaq	744	prohibition	49
Taloyoak	809	sans restrictions	136
Whale Cove	353	avec <i>restrictions</i> (en date du 1 janvier 2008)	21

## **LA MÉDIATION AUX PETITES CRÉANCES**

L'implantation des *Règles des petites créances* ainsi que les sessions de médiation (interventions) nécessaires en vertu de la *LIMVF* ont créé un urgent besoin de médiateurs qualifiés et requièrent aussi la mise sur pied dans les plus brefs délais d'un bureau de médiation efficace.

Pour répondre aux besoins en médiation de la Cour des petites créances, nous tentons d'établir une liste de médiateurs auxquels nous pourrions faire appel lorsque des sessions de médiation seront requises.

Il est à prévoir que la hausse éventuelle du nombre des requêtes et des médiateurs nécessitera les services d'un gestionnaire compétent qui pourra prendre en main les services administratifs et la gestion d'un bureau établi pour la gestion de ce projet.

Les médiateurs eux-même, bien qu'extrêmement compétents dans le domaine des relations interpersonnelles et de la résolution de conflit respectant les traditions inuit, ne possèdent pas nécessairement la formation et l'expérience requises pour gérer le projet et les services administratifs afférents. Le besoin s'impose donc d'embaucher un gestionnaire habilité à accomplir ces tâches afin d'assurer le succès de ce programme, d'autant plus valable qu'il s'inscrit dans l'esprit de l'Inuit Qaujimajatuqangit.

Madame la juge B.Browne  
Juge principale

## **LA LOI SUR L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE VIOLENCE FAMILIALE**

L'organisation et la planification nécessaires à l'implantaion de la *Loi sur l'intervention en matière de violence familiale*, ainsi que la conception des formulaires qui y sont reliés, sont le fruit d'un effort soutenu de la part du personnel administratif de la cour, des juges de paix et de la juge principale. Nous espérons que leur travail de création de ces documents et processus donnera à cette loi une possibilité de succès appréciable.

La loi, qui ne prendra effet qu'en 2008, se veut en accord avec l'Inuit Qaujimajatuqangit. Elle habilite les collectivités à se prendre en main et à assumer la responsabilité du comportement de leurs membres avant que la violence ne se manifeste, plutôt que de faire appel à la cour criminelle après coup. Les juges de paix constitueront les intervenants juridiques de première ligne en ce qui a trait à l'implantation de cette loi.

La loi a été accompagnée d'une augmentation considérable du budget du Ministère de la justice, pour permettre l'expansion de certains programmes existants qui ont connu de bons résultats, ainsi que la création de nouveaux programmes. Le ministère a embauché trois médiateurs qui se joindront au programme de médiation Inuusirmut Aqquusiuqtiit: Cecilia Hogaluk à Cambridge Bay, Rhoda Nutarak à Rankin Inlet et

Mayuriaq Quvianaqtuliaq à Cape Dorset. Ces médiateurs auront pour tâche la médiation familiale et éventuellement, nous l'espérons, la médiation en matière de petites créances. Ils auront aussi la formation nécessaire pour aider à l'émission d'ordonnances d'intervention dans les collectivités en vertu de la *LIMVF*.

Chaque collectivité disposera de son propre agent du programme de justice communautaire dans les collectivités, qui oeuvrera à des projets découlant de la *LIMVF*. Ils travailleront sous l'égide de personnes-ressources en justice communautaire, spécialisées dans les mesures de déjudiciarisation, le suivi aux causes criminelles, les ordonnances d'intervention dans la collectivité et les ordonnances urgentes de protection. Cela marquera une amélioration majeure de l'administration du Ministère de la justice dans les collectivités du Nunavut. Nous anticipons avec plaisir l'entrée en vigueur de la loi au début de l'année 2008.

Madame la juge B.Browne  
Juge principale

## **LA BIBLIOTHÈQUE DE DROIT**

La bibliothèque de droit de la Cour de justice du Nunavut existe tout d'abord pour répondre aux besoins de la cour et du Ministère de la justice du gouvernement du Nunavut (GN) dans le domaine de l'information juridique. Font partie des usagers de la bibliothèque le personnel judiciaire et le personnel administratif du palais de justice, les avocats et les employés du gouvernement du Nunavut, les autres avocats qui pratiquent au Nunavut, d'autres bibliothèques, des étudiants, le service de police, des avocats et études d'autres juridictions, des étudiants ainsi que les membres du public en général.

En 2007, le bibliothécaire de la bibliothèque de droit a donné suite à plus de 250 requêtes de renseignements et de références juridiques qui lui sont parvenues par courriel, par téléphone, par internet ou qui lui ont été faites en personne. Des sessions d'orientation informelles ont été offertes aux nouveaux avocats résidents. Le bibliothécaire a aussi fait parvenir les jugements écrits de la cour en format électronique standardisé aux éditeurs juridiques, au barreau local et aux médias.

Le bibliothécaire lit, collige et organise une gamme de matériel en format imprimé, électronique ou disponible à l'internet dans le but de faciliter la recherche et les références juridiques. Cette collecte de matériel continuera à fournir appui aux activités quotidiennes des tribunaux et aux membres du barreau local, tout en renforçant la justice dans le Nord, le droit autochtone, les ressources juridiques, le droit civil et le matériel d'auto-assistance destiné au public.

Avec l'aide de la section du Nunavut de l'Association du Barreau canadien, nous avons pu avec grand plaisir accepter la généreuse offre que nous a faite l'Association du Barreau de l'Ontario de mettre gratuitement à la disposition de nos usagers du matériel d'éducation continue en matière juridique. Nous avons aussi envoyé à un service de

reliure une collection de documents non reliés afin de faciliter la consultation et l'usage de ces documents.

Le bibliothécaire de la bibliothèque de droit continue à maintenir à jour le site Web de la Cour, qui se trouve à <http://www.nucj.ca>. Sous la rubrique Division des services judiciaires du Ministère de la justice du Nunavut, le site présente non seulement un aperçu des programmes, mais aussi des renseignements généraux au sujet de la cour, incluant le calendrier des circuits, les directives de pratique, les règlements, les formulaires et les renseignements sur les personnes-ressources.

En novembre 2007, Elisa Chandler a remplacé Gary Pon à titre de bibliothécaire de la bibliothèque de droit lorsque celui-ci s'est porté volontaire pour occuper un poste vacant à la division des politiques. Elisa est bibliothécaire de profession. Elle a catalogué des collections au Collège de l'Arctique du Nunavut et à l'Assemblée législative. Le catalogage du matériel de la bibliothèque de droit a été entrepris. Les usagers de la bibliothèque peuvent consulter la liste des ressources disponibles à la bibliothèque de droit au site Web des bibliothèques du Nunavut, qui se trouve à <http://www.nunavutlibcat.nu.ca/>.

Elisa Chandler et Gary H. Pon  
Bibliothécaires de la bibliothèque de droit

## **BUREAU DU SOUTIEN À LA FAMILLE**

### **Programme d'exécution des ordonnances alimentaires**

Il y a plus de 300 dossiers au programme d'exécution des ordonnances alimentaires. Dans 50% des cas, les deux parties habitent au Nunavut. Dans 24% des cas, le débiteur ou la débitrice a déménagé et habite maintenant au Nunavut alors que le créancier ou la créancière réside ailleurs au Canada. Dans 26% des cas, c'est l'inverse qui se produit. Les sommes recueillies jusqu'au 31 décembre pour les enfants résidant au Nunavut s'élèvent à 1 097 113,00\$.

Les consultations au sujet de la nouvelle *Loi sur l'exécution des ordonnances alimentaires* du Nunavut ont été menées à terme en 2007 par Jessica Lott Thompson. Les nombreuses recommandations contenues dans le rapport aideront le programme à faire exécuter de façon efficace les ordonnances du tribunal et à harmoniser notre loi avec les programmes d'exécution des ordonnances alimentaires en vigueur partout au Canada.

En septembre 2007, nous avons embauché un coordonnateur de projet dont la tâche est de préparer un rapport sur le projet de recalculation des ordonnances alimentaires. Ce rapport sera complété au début de l'année 2008.

Charlene Johnson, qui était gestionnaire du bureau d'exécution des ordonnances

alimentaires depuis sa mise sur pied en avril 1999, a pris sa retraite en novembre 2007. Elle a été remplacée par Lou Hall, qui travaillait auparavant aux programmes des Territoires du Nord-Ouest et de l'Alberta. Les deux agents d'exécution des ordonnances alimentaires, Dwayne Twerdin et Heather Coman, sont bénéficiaires de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut.

Lou Hall  
Gestionnaire  
Exécution des ordonnances alimentaires

## MÉDIATION

### Introduction

Ce rapport constitue une vue d'ensemble de l'année 2007-2008 du programme Inusiqtute Aqusiqtuitt (Médiation). Le gouvernement du Nunavut a créé trois nouveaux postes à plein temps pour le programme de médiation familiale dans trois collectivités. En mars 2008, nous mettrons aussi la dernière main au manuel à l'usage des facilitateurs du programme d'aide aux parents après la séparation.

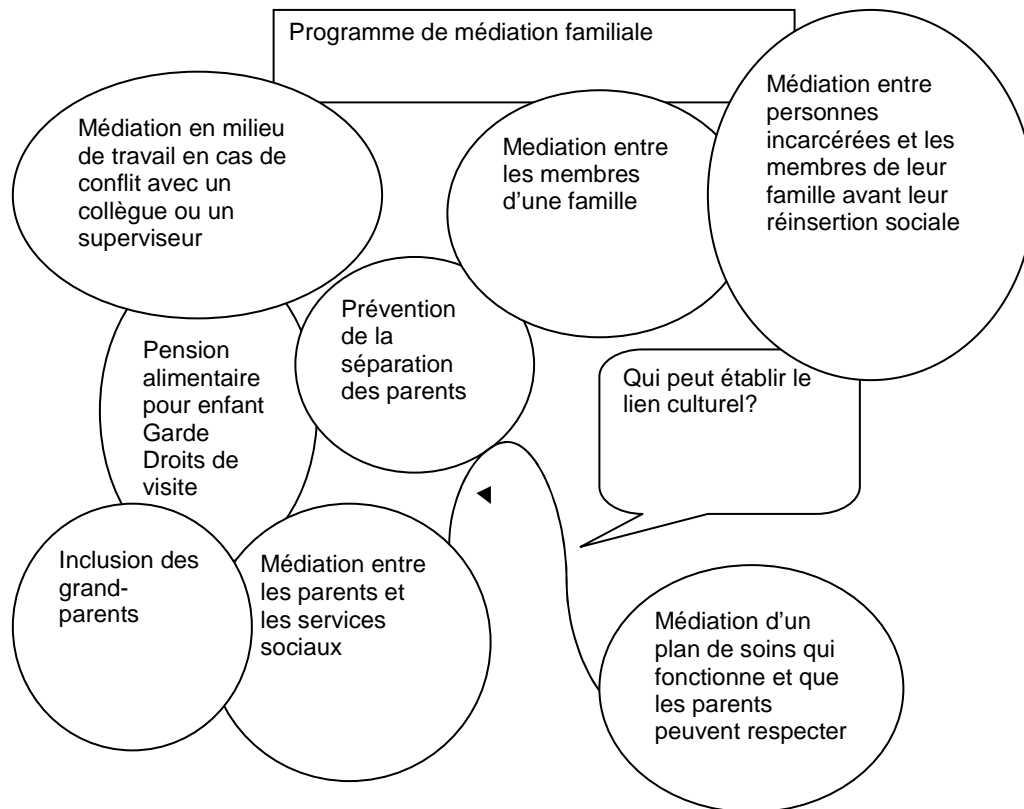
### Description et objectifs du programme

Le programme est offert aux parents qui se séparent, qu'ils soient ou non en conflit. Il s'adresse aussi à ceux qui désirent simplement en arriver à une entente verbale ou écrite. Les parents ont l'occasion de discuter des questions soulevées par leur situation et de développer leur capacité de communication ainsi qu'une compréhension de la situation de l'autre. Ce programme permet aux couples de se conscientiser mutuellement des préoccupations respectives de l'un et de l'autre. La médiation leur permet aussi de constater quelles sont les atouts de l'autre et de se rendre compte que, tant l'un que l'autre, ils aiment leurs enfants.

De plus, la médiation permet aux parties d'établir une meilleure relation, ce qui rendra plus facile leurs interactions. Ce programme vise à inculquer aux parents le concept que, même s'ils se sont séparés, ils n'ont pas cessé d'être parents et qu'ils doivent continuer à partager leurs responsabilités parentales de façon égale.

Nous espérons aussi établir une meilleure base de données, plus appropriée aux quatre collectivités visées par ce programme; notre bureau n'a pas toujours accès à la base de données actuelle.

Notre objectif est d'accroître le nombre de personnes au Nunavut auxquelles nous pourrions apporter l'aide dont elles ont besoin pour résoudre d'autres problèmes que ceux de garde d'enfants et de soutien alimentaire. Nous croyons que le programme de médiation pourrait aussi être utile aux Nunavummiut dans les situations suivantes:



Toutes ces questions peuvent causer la dissolution de la famille et la violence en milieu familial. La violence en milieu familial peut à son tour mener à l'incarcération d'un des membres de la famille. Une intervention précoce, avant qu'un problème familial n'en arrive à ce point, améliorerait grandement la vie et la santé de bien des enfants et de leurs familles.

### **Origine**

En avril 2006, le programme de médiation IA est passé des services judiciaires au programme de justice communautaire. Ce transfert a eu lieu dans le but de donner plus de visibilité au programme et d'ainsi accroître le financement que lui accorde le gouvernement du Nunavut. Nous avons embauché un autre coordonnateur du programme familial en espérant que cette personne trouverait une source de financement pour le bureau de Cape Dorset, malheureusement sans succès. Le bureau de Cape Dorset a fermé ses portes le 31 mars 2007.

### **Le bureau d'Iqaluit**

Entre le 1<sup>er</sup> avril 2007 et le 18 février 2008, le bureau d'Iqaluit a ouvert 25 dossiers, dont 18 sont toujours ouverts et actifs. Les raisons sont nombreuses pour lesquelles les clients ont demandé les services du programme de médiation. Certains clients préfèrent ne s'adresser au tribunaux qu'en dernier recours. D'autres préfèrent garder le grand public à l'écart de ce qui se passe chez eux. D'autres encore éprouvent de la difficulté à

obtenir les services d'un avocat de l'aide juridique, pour lesquels l'attente est longue: de 12 à 18 mois. La plupart de nos clients ne peuvent attendre aussi longtemps: parfois une des parties quitte la collectivité pour aller s'établir ailleurs ou veut emmener un enfant en voyage pendant les vacances, par exemple.

Les services qu'a offert le conseiller principal du service de soutien à la famille incluent:

- ❑ des sessions d'information pour les nouveaux clients, entre autres sur le mode de fonctionnement de la médiation
- ❑ des renseignements sur la façon de joindre les avocats de l'aide juridique
- ❑ des références à des conseillers professionnels oeuvrant au sein des services sociaux ou des organismes inuit
- ❑ des renseignements sur le droit de la famille
- ❑ des sessions de médiation offertes séparément par le conseiller, lorsque surgissent des problèmes d'agressivité ou de crainte, ou encore en raison de la distance, ceci en vue d'assurer la sécurité et la participation égale des parties impliquées
- ❑ des sessions de médiation par téléphone lorsque les parties ne résident pas dans la même collectivité

### **Dossiers**

- ❑ Trente nouveaux dossiers ont été ouverts entre le 1<sup>er</sup> avril 2007 et le 18 février 2008.
- ❑ Médiation par téléphone: 2 dossiers
- ❑ Médiation séparée: 5 dossiers
- ❑ Médiation dans le même lieu: 8 dossiers
- ❑ Référence à d'autres organismes: 8 dossiers
- ❑ Renseignements sur la médiation ou autre: 15 personnes

Plusieurs de nos clients ont déclaré que le processus de médiation était le mieux adapté à leur situation en ce qu'il leur permettait d'en arriver à une décision commune au sujet de l'avenir de leurs enfants. Nombreux aussi sont ceux qui ont mentionné qu'ils étaient heureux d'avoir obtenu des horaires et plans de soin pour leurs enfants. Ils ont ainsi une meilleure compréhension des moments auxquels chaque parent aura la garde des enfants et sentent que c'est à eux que la décision en est revenue. La plupart des clients se sentent rassurés de savoir qu'ils peuvent recourir de nouveau à la médiation si jamais le besoin s'en faisait sentir. La médiation leur donne confiance en leur décisions. La majorité des clients déclarent que le processus de médiation les a aidés à comprendre le point de vue de l'autre et à améliorer leur aptitude à communiquer.

Rachel Idlout  
Médiatrice familiale principale

## LES QUESTIONS DE SANTÉ MENTALE ET LES TRIBUNAUX

### Symposium sur la santé mentale

Les préparatifs vont bon train en vue de la tenue d'un symposium sur la santé mentale qui aura lieu en juin 2008 et qui regroupera des professionnels des domaines de la justice, de la santé et des services sociaux. Les objectifs du symposium sont d'établir la communication, de partager les ressources et d'identifier les besoins de façon à fournir une aide meilleure aux personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale.

### Le diplôme en santé mentale

En octobre 2007, sept jeunes femmes ont obtenu leur diplôme après avoir complété le programme de santé mentale et se préparent à occuper des postes de soutien auprès d'infirmières en psychiatrie et d'autres professionnels de la santé dans les collectivités du Nunavut. Il s'agit là d'une étape importante dans la formation de gens d'ici qui pourront assurer le lien culturel entre les professionnels de la santé mentale, qui nous viennent du sud et les clients qui requièrent leurs services. Nous sommes très fiers de ces sept étudiantes qui ont complété un programme d'études d'une durée de deux ans. Un autre groupe d'étudiants a entrepris ces mêmes études en janvier 2008.

Madame la juge B.A. Browne  
Juge principale



## CONCLUSION

Au cours des dernières années, en raison du manque de ressources judiciaires et de personnel, plusieurs projets qui avaient connu du succès n'ont pu être poursuivis. Depuis deux ans, aucun comité consultatif de jeunes de l'école secondaire locale n'a participé aux sessions de la cour pour assister les tribunaux en matière de sentences. Nous n'avons pas offert de cours de droit au niveau secondaire. Nous n'avons pas embauché d'étudiants du secondaire dans les collectivités pour aider les greffiers à distribuer l'équipement d'interprétation. Ni les juges ni les avocats n'ont eu le temps de faire de présentations dans les écoles secondaires lorsqu'ils sillonnaient le territoire. Les juges n'ont pas eu le temps de participer à la formation des juges de paix ni au développement de leur programme de formation. Les juges n'ont pas eu le temps d'assister ou d'enseigner à des séminaires nationaux ou internationaux. Comme en fait foi ce *Rapport annuel*, nous avons maints succès à relater au sujet du Nunavut; mais en raison de l'écrasante charge de travail, nous n'avons pas la chance de les raconter à d'autres qui pourraient bénéficier de notre expérience. Même notre présence à des séminaires éducatifs est limitée, à cause de la phénoménale quantité de travail et de voyages que nous imposent les engagements de la cour.

Nous espérons ardemment la création d'un nouveau poste judiciaire et la nomination d'un nouveau juge débordant d'énergie en 2008. Cette nomination soulagera le personnel administratif et les juges de la constante pression que nous causent les circuits de la cour. Elle permettra aussi de réinstaurer certains des anciens programmes mentionnés ci-dessus. Elle permettra encore d'avoir le temps de s'attarder à la création de nouveaux programmes essentiels au maintien de l'identité culturelle de la Cour de justice du Nunavut.

Entretemps, nous continuerons à faire de notre mieux avec les ressources dont nous disposons.

Madame la juge B.A. Browne  
Juge principale

Avril 2008